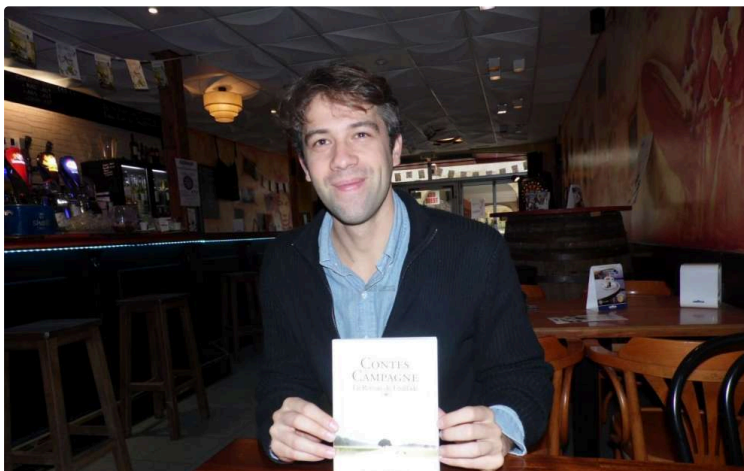


Lettre de Romain Duport aux candidats à la présidence

Les deux dernières réponses : Benoit Hamon puis Nicolas Dupont-Aignan



Lettre de Romain Duport aux candidats à la présidence

Benoit Hamon

1- Comment éviter le drame de la désertification médicale? Il semble inconcevable aujourd'hui de devoir faire des kilomètres pour pouvoir simplement consulter un médecin. Pour y remédier, j'informerai et inciterai des professionnels de santé à s'installer dans les déserts médicaux, une « Mission nationale d'accès aux soins » sera créée et dotée de larges prérogatives. Elle aidera à la création et au fonctionnement de 1500 maisons de santé pluridisciplinaires ainsi qu'à la pratique de consultations spécialisées avancées des hôpitaux dans ces territoires. Si malgré ces mesures incitatives, la pénurie d'offre de soins de premier recours devait perdurer, l'Etat prendra ses responsabilités en ayant recours si besoins à des médecins salariés. L'installation de médecins supplémentaires dans les zones déjà sur-dotées n'ouvrira pas le droit au conventionnement automatique par l'Assurance maladie. Nous favoriserons également le développement de la télémédecine et le numérique en santé.

2- Quel avenir pour la structure communale? Quiconque prétend être le prochain Président de la République doit reconnaître avec la plus grande responsabilité et la plus grande humilité que la France se fera avec les communes.

Les territoires marqués par le déclin industriel et économique, les déserts médicaux ou la crise agricole se sont multipliés. Ils sont de plus en plus perçus comme des territoires où les services publics se raréfient, où les citoyens se sentent déclassés et délaissés par la puissance publique. C'est dans le vide laissé par la République que s'installe le désespoir de ceux qui souffrent. La République doit reconquérir ces territoires et la commune formera toujours la cellule de base de la République. Elle est au premier rang dans ce combat. Je pense qu'il n'est pas prioritaire aujourd'hui de se lancer dans un train supplémentaire de réductions de la dépense publique tous azimuts. Il faut d'abord consolider nos services publics qui sont indispensables pour maintenir la cohésion du territoire. C'est ainsi que j'entends maintenir les dotations, assurerai la stabilité en matière de lois et de normes, et offrirai un espace de discussion pour faire davantage respirer la démocratie locale.

3- Quelles solutions pour favoriser la création ou la sauvegarde des emplois en zones rurales? Je créerai un fonds unique dédié à la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes, notamment en zones rurales. Je ne peux me résoudre à la disparition des commerces des cœurs de ville. Ils déterminent la qualité de vie et donc l'attractivité de nos territoires, tout particulièrement en dehors des métropoles. Il faut donc donner de nouveaux moyens à l'action publique pour concentrer ses moyens sur cet enjeu.

C'est bien un monde nouveau qu'il convient de construire avec un nouveau rapport aux espaces, aux distances, au temps dont les territoires ruraux peuvent être tout autant bénéficiaires que les métropoles. Mon mandat sera celui d'un rééquilibrage. Nous avons désormais un réseau de métropoles d'équilibre, sanctuarisé par les lois Maptam, NOTRe et sur le Grand Paris et accompagné depuis des décennies par les lois de finances qui en font des acteurs de l'économie européenne voire mondiale. Ce socle désormais solide doit nous permettre de travailler à mieux intégrer un développement sensiblement plus solidaire. Elles en ont les moyens et les capacités grâce à leurs élus et leur organisation.

4- Quel avenir pour les services publics dans nos campagnes? En l'espèce, Monsieur Hamon serez-vous en mesure de s'engager sur la non-fermeture des classes menacées au 1er septembre 2017? De même pour les trésoreries au 1er janvier 2018? Je l'ai dit, je veux être le candidat des services publics et de la fonction publique qui les met en oeuvre ! A l'heure où d'autres candidats se permettent de stigmatiser et de s'attaquer aux fonctionnaires, je sais qu'ils sont indispensables pour notre pays. C'est dans ce sens que je créerai des territoires prioritaires d'action publique pour coordonner l'action de l'ensemble des services publics là où sont les besoins : zones rurales, péri-urbaines, quartiers périphériques. C'est un nouveau maillage des services publics, partout et pour tous, qui redonnera confiance à tous ceux qui se sentent oubliés, confiance dans une France solidaire et dans notre avenir commun.

J'instaurerai une « garantie service public » universelle. Chaque bassin de vie aura le droit à la présence, garantie par la loi, d'un panier de services publics à moins de 30 minutes. Garantir l'égalité d'accès aux services publics que la Nation définit comme essentiels, c'est assurer la promesse républicaine. Nos concitoyens redoutent, à juste titre, de voir disparaître ou se dégrader, au moins dans certains territoires, leurs services publics. Je lutterai par ailleurs contre les fermetures de classes, je recruterai 40 000 enseignants, j'établirai un seuil maximum de 25 élèves par classes en CP/CE1/CE2, et à 20 ce nombre dans les écoles des territoires ruraux.

Nicolas Dupont-Aignan Avenir des communes

Tout d'abord un constat: nous assistons à la mort progressive des communes et à ce que l'on peut nommer "un grand déménagement du territoire", notamment depuis la loi NOTRe que nous souhaitons abroger. Basée sur une volonté d'économie totalement ratée (la réforme des régions en témoigne) et surtout génératrice d'un manque croissant de proximité, il est urgent de la supprimer et de revoir le schéma de l'organisation territoriale. Pour nous la commune demeure la cellule de base de la République, celle qui est le plus en mesure de raccrocher le citoyen à la vie et à la continuité républicaines. Nous proposons également d'interdire les fusions forcées d'intercommunalités en exigeant l'accord préalable des conseils municipaux concernés. La carte de l'intercommunalité ne doit pas se dessiner au détriment de la commune, a fortiori rurale, cela passe par maintenir un seuil minimum de représentation au sein des conseils communautaires pour les petites communes. Une fois les communes maintenues, il convient d'en assurer la sauvegarde dans les faits, et cela passe par leur donner l'air nécessaire en stoppant la baisse des dotations et en réformant la dotation globale de fonctionnement pour améliorer les mécanismes de péréquation. Les communes rurales étant touchées au premier chef, elles se verront affecter la réserve parlementaire des députés dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux dont nous souhaitons faire un objectif pour tendre vers l'équilibre territorial.

Désertification médicale

Zones blanches

Nous nous attacherons à supprimer les zones blanches de téléphonie mobile et à garantir la télévision numérique sur tout le territoire. Il en va de notre unité territoriale!

Emploi en zones rurales

La démission de l'État dans l'aménagement du territoire, ou plutôt sa tendance à vouloir déménager, fait qu'il existe aujourd'hui une inégalité croissante entre les ruraux et les urbains, et qui s'illustre notamment sur le front de l'emploi. Cette problématique semble pouvoir se schématiser sur deux points bien spécifiques. Tout d'abord, dans une perspective d'emploi autant que d'égalité et de proximité, il apparaît indispensable de préserver nos services publics ruraux, véritables niches en matière d'économie locale. Nous soulignons l'importance de mettre en place un moratoire sur les fermetures d'infrastructures publiques dans les zones rurales (écoles, hôpitaux, postes) et de développer les services publics itinérants dans les villages: agents (pôle emploi, sécurité sociale) qui se déplaceront une demi-journée dans certaines petites mairies afin d'assurer la continuité du service public (voir infra). Outre cet impératif de préservation de notre service public rural comme garantie d'emploi, il est nécessaire de penser le travail sous la forme d'une adaptation aux problématiques de déséquilibre. Ainsi, nous souhaitons renforcer le télétravail et mailler le territoire d'espaces d'accueil de télétravailleurs, des actifs, inactifs, porteurs de projets, associations, le tout avec une infrastructure adaptée (cela passant notamment par une installation du très haut débit sur l'ensemble de notre territoire, ce qui sera aussi incitatif en matière de création d'entreprises).

Délinquance ordinaire

La lutte contre la délinquance ordinaire s'articule sur plusieurs pans. Il est déjà primordial de remettre sur rail l'éducation nationale, autour d'un grand plan d'instruction publique. Si l'école ne pourra pas à elle-seule régler les problématiques de délinquance ordinaire, elle est néanmoins le gage d'une société qui construit son futur. À ce titre, priorité devra être donnée dans les apprentissages fondamentaux au primaire. Pour le secondaire, il est nécessaire que l'école devienne la passerelle pour l'emploi qu'elle doit être, cela passant notamment par la valorisation des secteurs technologiques et professionnels, et un développement de l'école dite de la deuxième chance. Sur un autre plan, il est indispensable de recruter 30 000 représentants des forces de l'ordre et 10 000 personnels administratifs pour que la société assure une réponse face à cette problématique. A cela répond la nécessité de créer 40 000 places de prison supplémentaires et de renforcer le nombre de magistrats pour qu'enfin la loi soit correctement appliquée et les peines parfaitement et entièrement exécutées.

Disparition des services publics

La disparition des services publics est une problématique majeure, qui concerne au premier chef les territoires ruraux. Le service public est un élément éminent de la République, un de ceux qui permet à chaque citoyen, d'où qu'il soit, de se rattacher à la Nation. Or la disparition des services publics de proximité se constate aisément dans le temps (écoles, hôpitaux, postes, voies ferroviaires...). S'il est indispensable de rationaliser le fonctionnement de nos services publics, cela ne doit pas se faire au détriment de leur efficacité et surtout de leur continuité sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-mer. Un moratoire doit donc être mis en place dès les débuts du quinquennat à venir pour rechercher les meilleures solutions et répondre à cette exigence de qualité et de continuité. Dans l'immédiat, il est indispensable d'assurer un service public sur l'ensemble du territoire, cela passe par exemple par la mise en place d'agents publics qui assureraient leurs fonctions autour des grandes missions de service (pôle emploi, sécurité sociale) dans les petites mairies et les banlieues. Sur le plan des réseaux de communication, comme pour le réseau ferroviaire, nous privilégierons les investissements innovants dans les réseaux régionaux que sont les TER, gages de proximité.